

Faut-il permettre l'adoption aux couples homosexuels?

XAVIER LACROIX

Mis en ligne le 13/04/2005

En s'abritant derrière le prétendu sérieux d'enquêtes pour légitimer l'adoption homosexuelle, on en arrive à nier l'importance et la rencontre entre le masculin et le féminin

XAVIER LACROIX, Université catholique de Lyon, Ancien directeur de l'Institut des sciences de la famille

Auteur de «La Confusion des genres» (*)

Il faut vraiment que le débat sur l'adoption par les personnes de même sexe soit passionnel pour que l'évocation de lointaines enquêtes passe avant ce que le bon sens indique chaque jour, à savoir ce qu'un enfant reçoit du fait de grandir dans une relation d'intimité avec un homme et une femme. Il faut vraiment que notre culture soit désorientée pour que soit balayé d'un revers de main ce que la psychanalyse nous a appris depuis plus d'un siècle.

Etonnante est la capacité des adultes à justifier la réalisation de leurs désirs par les scénarios compliqués qu'ils imposent aux enfants. Pour nier l'évidence, à savoir les ressources de l'ancrage de la maternité dans un corps de femme et de la paternité dans un corps d'homme; pour oublier aussi tout ce qu'un enfant doit à la relation désirante entre son père et sa mère, pour relativiser ces données premières, le plus expédient est aujourd'hui de faire appel à l'argument statistique.

C'est alors l'évocation des fameuses «*enquêtes-américaines-qui-prouvent-qu'un-enfant-élevé-par-un-couple-homosexuel-n'a-pas-plus-de-problèmes-qu'un-enfant-élevé-par-un-couple-hétérosexuel*». Il n'est pas un seul débat à ce sujet où l'argument ne soit avancé. Personne dans l'assistance n'étant allé vérifier, il laisse sans voix. Ceux qui pourtant en ont pris la peine sont stupéfaits par l'absence de probité des dites «*enquêtes*» réalisées dans un contexte militant. Dans l'une d'entre elles, souvent citée car elle reprend une trentaine d'études antérieures, ils découvrent par exemple que les enfants élevés par des couples monosexués ne sont comparés qu'avec des enfants de couples hétérosexués ayant divorcé. La raison donnée en est «*que les mères lesbiennes se trouvent dans cette situation*» (sic). Dans une étude française, ce sont seulement les parents (tous membres d'une association de parents homosexuels) qui sont interrogés. Je pourrais multiplier les indications de ce genre, comme je l'ai fait dans un article de la revue «*Etudes*» (2).

Comment pourrait-il en être autrement, dès lors que l'objet de la démonstration est une thèse d'avance déterminée? S'il s'agit de montrer la capacité qu'ont les enfants de s'adapter aux scénarios compliqués des adultes, la cause est gagnée. Mais ces études, procédant par questionnaires standard et stéréotypés, ne disent rien sur le long terme, sur l'intergénérationnel, sur la découverte par ces enfants de leur identité sexuée. Dans leur quasi totalité elles portent sur de jeunes enfants, pré-pubères. Situées d'un point de vue quantitatif, elles sont loin de la psychologie des profondeurs et de ce que pourrait exprimer une parole développée, personnelle, à travers le temps.

Pourquoi recourir à des statistiques alors que l'expérience directe nous enseigne? Ni le masculin ni le féminin ne récapitulent tout l'humain. Qu'il soit garçon ou fille, l'enfant, pour découvrir toutes les potentialités de son humanité, a besoin de grandir en relation avec un homme et une femme. Chacun sait combien il a découvert son identité par un jeu subtil d'identifications et de différenciations, entre deux parents de sexes opposés. Si cela lui a fait défaut, il connaît son manque, sa souffrance. Il est vrai que le psychisme humain est capable d'adaptation, vrai que d'autres personnes peuvent jouer le rôle de «réfèrent» masculin ou féminin. Mais ce serait faire preuve d'une approche bien superficielle que considérer comme secondaire que ces «référents» soient ceux par lesquels l'enfant est en relation avec son origine. Une éducation monosexuée ne peut pas ne pas être amputée.

A cet égard, l'expression «*ne pas avoir plus de problèmes psychologiques que les autres*» doit être interrogée. Que veut-on prouver alors? La «*mesure*» des difficultés psychologiques passe nécessairement par une grille de lecture. Dans les prétendues enquêtes, cette grille est patente: pragmatique, utilitaire, comportementaliste. En ce domaine, l'«*objectivité scientifique*» est nécessairement seconde par rapport à des choix philosophiques.

En réalité, l'argument de l'objectivité scientifique a une fonction très claire: faire office d'argument d'autorité. Dans maints discours, il est le seul argument avancé. Mais comment ne pas voir qu'il y a violence à asséner ainsi une donnée quantitative apparemment irrécusable, face à ce qui relève de l'anthropologie et de l'éthique, impliquant donc des options fondamentales sur l'humain? L'argument quantitatif dispense de penser.

Mais dans cet évitement, il est porteur d'une autre violence: affirmer comme allant de soi que des enfants peuvent aussi bien être élevés par deux hommes ou deux femmes que par un homme et une femme, c'est tranquillement nier l'importance de ce que des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants vivent tant bien que mal depuis toujours: la difficile rencontre du masculin et du féminin, tout ce qui se joue dans la relation sexuée entre un enfant et ses deux parents sexuellement différenciés. Il faut bien l'autorité d'un Congrès de

psychiatres américains et des données chiffrées pour faire oublier ce qu'un enfant doit à la croissance en lien avec deux amours de «couleurs» différentes. Tout ce qu'il doit non seulement au fait que son père soit un homme, mais un homme tourné vers une femme, et réciproquement.

Oui, avec Pierre Legendre (2) il faut affirmer que «*le scientisme vendu au monde entier par la psychiatrie à l'américaine détruit la possibilité d'interroger le sens*». Pour l'essentiel, la question n'est pas: les enfants sont-ils assez résistants pour s'adapter aux désirs et à l'imaginaire des adultes? mais: quelles sont les conditions qui leur donneront le plus de chances de déployer toutes les dimensions de leur humanité?

Que des situations de fait existent est une chose - et le respect est dû à ceux qui leur font face avec courage. Que la loi, la puissance publique, l'Etat doivent d'avance les prévoir et les codifier comme de nouveaux modèles en est une autre, qui pose un problème moral. En effet, sous prétexte de dépasser une prétendue «discrimination» entre adultes, on en créerait une autre, bien plus certaine et bien plus grave, entre les enfants. Dans cette hypothèse en effet, il serait a priori prévu par la loi que certains enfants puissent compter sur ce bien élémentaire qu'est la croissance entre un père et une mère, et que d'autres, vivant avec deux pères ou deux mères, seraient privés soit d'une mère soit d'un père.

(*) Vient de publier «La Confusion des genres. Réponses à certaines demandes homosexuelles sur le mariage et l'adoption», chez Bayard. Egalement auteur de «Passeurs de vie. Essai sur la paternité», Bayard, 2004.

(1) «Homoparentalité, les dérives d'une argumentation», Etudes, septembre 2003. Les enquêtes ici évoquées sont celles de Charlotte Patterson et de Stéphane Nadaud.

(2) Pierre Legendre, «Le Crime du caporal Lortie», Champs-Flammarion, 1989, p.11.

© La Libre Belgique 2005

Retour

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>